

ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 ETOUVANS – Tél. 03.81.93.63.40

Compte-rendu Assemblée Générale 2019

du 19 Janvier 2020 à 9h00

Présents : J. BARON, S. BATAILLARD, J. BÉGUÉ, D. BONGARDEN, P. BIENMULLER, A. CHOIGNARD, B. COQUERET, JP CORVEC, G. CORDELET, G. COURTOT, Ch. CURIE, A. DUROY, S. EYERSCHET, A. GROSCLAUDE, D. JEANNEY, Ph. GEOFFROY, D. KUDELKA, D. LUTTENAUER, B. MERCEY, J.L NAVIET, F. PETITE, J. POULETTE, A. SEFTEN, Y. TOCHOT, JL. VAUTHERIN,

Invités : Mme le Maire de Colombier-Fontaine, Mr le Maire de BEUTAL, Mme N. JEANNEY,

Absents (excusé): Mme la Maire de Blussangeaux, Mr le Dr. G. BOUGET, G. DACOSTA, Th. POULLEAU,

Absents sans motif: C. BRUCHON, B. PERROTTEY,

ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par le Président,
- 2 - Rapport moral par le Président,
- 3 - Rapport d'activité 2019 par le Secrétaire,
- 4 – Démission / Élection de membres du Comité.
- 5 - Bilan Financier 2019 par le Trésorier,
- 6 – Avancement des principales actions réalisées par les commissions
- 7 - Questions diverses, tour de table.

1. Mot de bienvenue du Président :

Le Président Yves TOCHOT prend la parole pour accueillir les 28 personnes présentes et remercier les participants à l'Assemblée Générale ; en particulier Madame le Maire de Colombier-Fontaine ; Monsieur le Maire de Beutal, qui ont bien voulu se joindre à nous parmi d'autres invités.

Madame le Maire de Colombier-Fontaine prend la parole et remercie très chaleureusement notre Société de pêche pour tous les efforts faits pour la réhabilitation du ruisseau « le Bié », et toutes les actions menées en faveur de l'environnement et la lutte contre la pollution.

2. Rapport Moral du Président:

Le Président remercie les élus présents et autres responsables, pour les excellentes relations que nous entretenons « Mairies de Colombier-Fontaine, Beutal, Etouvans, ainsi que la Fédération de Pêche du Doubs, les Associations de Colombier Fontaine, ...

Comme chaque année je ferai un rapport moral succinct pour laisser la parole à notre Secrétaire, notre Trésorier et aux différents responsables des commissions qui vous feront un rapide résumé de leurs travaux.

Cette année, J'aimerais particulièrement remercier Mr Pierre Bienmuller (Vice-Président) qui nous quitte après une très longue activité au sein de notre AAPPMA : 20 ans comme Président, 8 ans comme Vice-Président. Merci à Pierre et son épouse Marie Louise pour tout ce qu'ils nous ont donné.

Nos effectifs sont en augmentation avec ce chiffre record de 318 cartes vendues en 2019 . Ceci grâce aux travaux des commissions et à notre qualité de service.

Nous avons un très bon staff et souhaitons que des jeunes viennent nous rejoindre car il y en a encore beaucoup à faire.

Il reste un objectif qui me tient à cœur et que nous n'avons pas concrétisé, c'est la création d'une école de pêche et 2020 devrait être la bonne année, avec un démarrage en mars de cette année.

Nous regarderons ce point avec les changements au comité.

3. Rapport d'Activité 2019 du Secrétaire:

Vente cartes de pêche 2019

318 Cartes de pêche vendues en 2019 (155 par notre dépositaire et 163 par internet).

Soit + 50 cartes par rapport à 2018 où nous avons vendu 268 cartes. 18,6 % de hausse en particulier sur les cartes « Urne, Majeure et Mineure ».

Augmentation due essentiellement au dynamisme de l'équipe, aux actions de communication par l'intermédiaire du site internet, la gestion de l'étang de Beutal, et l'organisation des 42 heures car-pistes.

Pour info : la totalité des 318 cartes de pêche ont été prises sur internet.

Contrôles effectués par nos 2 gardes de pêche particuliers :

- En 2019:
 - 77 contrôles effectués par Sébastien BATAILLARD,
 - 25 par Benjamin PERROTTEY
 - Pas d'anomalie flagrante constatée en 2019,
 - Rappel de la réglementation sur l'environnement, la pollution par les pêcheurs, ...)
 - Un grand merci à nos 2 gardes.

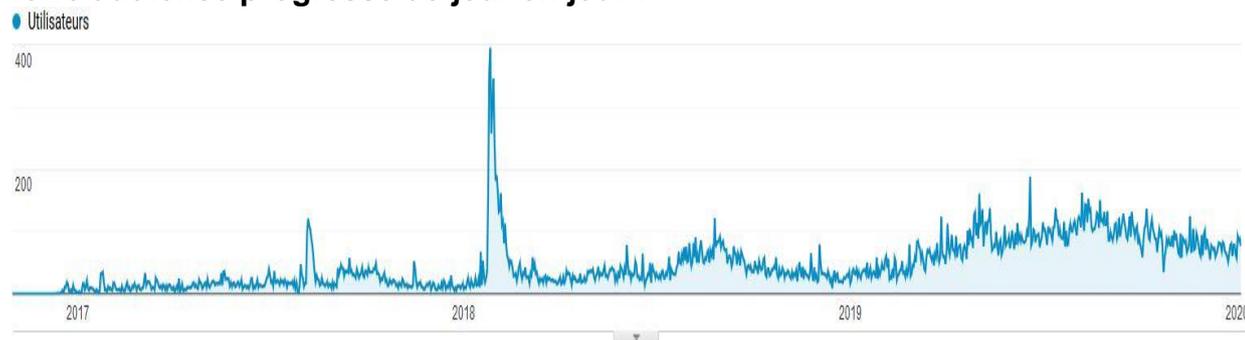
- Pour info :
 - Démission de Sébastien BATAILLARD (Octobre 2019).
 - Officialisation de son remplaçant Cédric BRUCHON du Châtelot qui exercera à/c de 2020.

Nous souhaitons qu'il soit, comme ses collègues, un exemple pour les jeunes pêcheurs. Merci à lui.

Communication site internet :

Notre site internet fonctionne sans relâche depuis le 12 décembre 2016, Site très complet composé aujourd'hui de 150 pages et 50 fiches. Il nous permet de transmettre les informations et communiquer avec tous les pêcheurs de notre secteur, de France et de l'étranger. En 3 ans: 60000 sessions, 132000 pages vues

Notre audience progresse de jour en jour :



Les pages les plus visitées sont :

- Accueil	66000 visites	
- Les nœuds de pêche	20300	-
- Crues du Doubs 01/2018	16320	-
- Les dernières infos	15060	-
- Tableaux de conversion	10810	-
- Le dernier article de presse	8110	-
- Présentation de la société	7950	-
- Nœud FG Knot	7467	-
- Article de presse sur l'environnement	6660	-
-		

Un grand « Merci » à tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de notre site ou qui fournissent les informations indispensables à la vie du site.

Formation des écoliers du Primaire:

3 formations dans les écoles primaires ont eu lieu en 2019 avec 2 groupes de formateurs.

1 seul thème abordé demandé par les professeurs « **les habitants de l'eau** » qui cadre parfaitement avec le programme. Comme à chaque fois nous avons rencontré des élèves très attentionnés.

Rappel : En 2015, cette formation avait permis à 365 élèves du primaire de mieux connaître les espèces qui peuplent nos cours d'eau et surtout d'acquérir **une Sensibilisation et un Éveil environnemental** plus développé.

Les prochaines formations devraient avoir lieu en 2024 après renouvellement des élèves du primaire.

Fréquentation étang de Beutal

Bonne fréquentation en début d'année 2019, ralentie en fin de saison par la baisse du niveau d'eau de l'étang.

Bon résultats des 42 heures carpistes. Manifestation très prisée des pêcheurs de carpes, sera reconduite en 2020 (les 26 / 27 et 28 juin 2020) avec des améliorations et un empoissonnement important de l'étang qui a commencé le 09 décembre 2019 avec la mise en place de 570 kg de carpes, 50 kg de Black-Bass et 200 kg de gardons.

Merci à la commune de Beutal associée à P.M.A pour les gros travaux d'embellissement sur le pourtour de l'étang. Les accès en sont facilités. Un bel écrin de verdure pour les amoureux de la pêche et de la nature.

La Mairie de Beutal prévoit également l'aménagement du petit bief en aval de l'étang pour permettre aux jeunes enfants de pêcher sans problème (Devis en cours).

Le chalet de pêche devrait également être pris en compte pour une mise en conformité et fera l'objet d'une convention entre les différentes parties.

Rampe de mise à l'eau des « Beussières » :

Fréquentation en baisse en 2019 dû essentiellement au niveau très bas du cours d'eau.

Espérons une meilleure année en 2020.

Relance régulière auprès de la Réciprocité Départementale pour l'installation d'une pancarte en bordure de route nationale, indiquant la direction pour accéder à cette mise à l'eau.

Gestion des cormorans « Doubs moyen » pour la période 2016 /2019

Quotas attribués pour 2016/2019 : 400 pour le secteur « Doubs moyen » dont nous faisons partie.

Pour notre secteur le prélèvement est de **48 cormorans**.

La Fédération de Pêche du Doubs a décidé d'apporter une aide financière aux AAPPMA ayant participé activement au plan de régulation du grand cormoran lors de la campagne 2018/2019.

Cette aide financière est d'un montant de 80 € par tireur actif, désigné par une AAPPMA.

La Commission de suivi entre la Fédération et les Lieutenants de Louveterie a retenu un de nos tireurs rentrant dans ces critères : Mr Denis BOUTON de Colombier-Fontaine qui s'est vu attribuer la somme de 80 € par la fédération **au nom de notre AAPPMA**.

4. Démission / Recrutement au sein du Comité:

- Démissions enregistrées en 2019:
 - Membres du C.A :
 - Jean VALET
 - Daniel LUTTENUER
 - Pierre BIENMULLER (Vis-président)
 - Garde particulier :
 - Sébastien BATAILLARD (après 20 années de bons et loyaux services).
 - Il souhaite malgré tout intégrer le Conseil d'Administration. C'est tout à son honneur!

- **Le Secrétaire Jacques POULETTE** renouvelle son intention de démissionner de son poste de secrétaire au terme de son mandat (fin 2020). Il souhaite rester membre du CA et de la commission « Alevinage ».
- **Le Président Yves TOCHOT** lors de l'AG 2018 avait souhaité passer la main et avait annoncé :
« *Maintenant que l'AAPPMA est sur les rails, j'aimerais passer la main* »
Le président précise qu'il lui reste un objectif à atteindre: la mise en place d'une école de pêche en 2020 à l'étang de Beutal. Il s'assurera de sa mise en place et de son bon fonctionnement avant de décider de passer la main !

▪ **Elections au sein des AAPPMA:**

- Fin des mandats pour les AAPPMA le 31/12/2020.
 - Conformément aux statuts de la FNPF nous devons préparer les futures élections afin de réélire notre Conseil d'administration et le nouveau Bureau.
 - Ces élections auront lieu entre Octobre et Décembre 2020.
 - L'année 2020 sera l'occasion de préparer les élections générales de toutes les instances de la pêche :
 - Elections Fédérales: 1er trimestre 2021.
 - Elections Nationales: 31 Septembre 2021 au plus tard.

5. Bilan Financier 2019: (accepté à la majorité des membres du C.A)

Bilan 2019 : Recettes : 14 931,48 € – Dépenses = 18 822,25 €

Bilan recettes – dépenses = **- 3 891,07 €**

Dû essentiellement à un alevinage très important pour un coup de **11 142 €**

6. Actions réalisées par les commissions :

Commission « Alevinage » « Travaux / Environnement / Pollution » ».

Pilote : Jean-Luc VAUTHERIN

Kg de poissons / secteur :

- **Canal du Rhône au Rhin : 460 kg** (410 kg truites + 50 kg Sandres)
-
- **Doubs : 270 kg** (220 kg Brochets + 50 kg truites)
-
- **Étang Beutal : 1 095 kg** (125 kg Truites + 720 kg Carpes + 50 kg B.Bass + 200 kg Gardons)

PREVISIONS ALEVINAGE 2020

(info suite à réunion alevinage en date du 18 Octobre 2019)

TRUITES ARC EN CIEL CANAL ET DOUBS:

- **350 kg** au Canal dont : **200 kg** en **Mars 2020** et **150 kg** en **Mai 2020**.
- **410 kg** au Doubs dont : **150 kg** en **Mars 2020** et **260 kg** en **Mai 2020**.
- **Soit au total : 760 kg** de truites Arc en Ciel

CARPES ETANG DE BEUTAL :

- 120 kg de carpes 3 étés
- 450 kg de carpes > à 5 kg
- Soit au total : 570 kg de carpes (livré décembre 2019)

FRITURE ETANG DE BEUTAL : 200 kg dans l'étang (livré décembre 2019)

BLACK-BASS ETANG DE BEUTAL : 50 kg dans l'étang de Beutal (livré décembre 2019)

SANDRES CANAL : 50 kg port de Saint-Maurice Colombier. (livré décembre 2019)

Nota : Black-Bass et Sandres mis en place en décembre 2019 car impossibilité dans avoir au printemps 2020 (info du pisciculteur).

TRAVAUX-NETTOYAGE- ENVIRONNEMENT-POLLUTION

2019	
<i>TRAVAUX /NETTOYAGE</i> <i>Nbre de sortie: 13</i>	<i>ENVIRONNEMENT/POLLUTION</i> <i>Nbre de constats: 5</i>
.Nettoyage des abords	.Rejet dans le Doubs (amont et aval du pont de Colombier Fontaine. .Lingettes dans le Bié Village. .Dépôts sauvages .4 individus dans le lit du Bié Village !!
2020	
<i>TRAVAUX /NETTOYAGE</i> <i>programmés</i>	<i>AUTRES ACTIONS</i> <i>(A réfléchir)</i>
.Nettoyage d'1 banquette dans le Bié Village (autorisation DDT) .Nettoyage important du Bié complémentaire. .Panneaux « réserve » à fixer (Ec21)	.Développer le « PLOGGING » et le « Péching »? Ramassage des déchets en faisant du sport Et ramassage des déchets lorsqu'on va à la pêche!

Détail des travaux et actions:

ENVIRONNEMENT-POLLUTION

31/01/2019: rejet égout en aval du pont de CF (attente réponse de PMA)

20/02/2019: dépôt sauvage entre Bié et Noye (retiré par membre CA)

22/02/2019: proposition « plogging » et « péching » (ramasser les déchets en marchant ou en pêchant)

28/04/2019: pillage de truites dans le Bié Village (4 individus interpellés).

12/06/2019: lingettes dans le Bié Village (relance mairie de Cf évacuation eaux usées).

29/07/2019: constat près du garage Taverne: importante mortalité de poissons (cause sécheresse).

06/08/2019: dégageement végétal et re-fixation de la pancarte « réserve » dans le Bié Village.

27/11/2019: Bié Village: herbiers sur banquette naturelle (demande intervention possible à la DDT)

TRAVAUX-NETTOYAGE

06/03/2019: création et pose des pancartes « BLACK-BASS » (Étang Beutal)

08/04/2019: enlèvement de branches dans le Bié complémentaire.

13/04/2019: nettoyage abords du canal, véloroute et contre canal

06/05/2019: nettoyage abords étang de Beutal.

01/08/2019: nettoyage de la mise à l'eau des beussières.

04/08/2019: création et pose de pancartes « incivilités » au bord du Doubs (entrée CF)

20/08/2019: pêche électrique usine de La Prétière.

23/08/2019: fauchage abords du Bié complémentaire.

03/09/2019: nettoyage du parking de pêche de st. Maurice.

12/09/2019: pose de 3 panneaux indicateurs du parking de pêche.

08/10/2019: nettoyage du Bié Village au niveau de la Mairie (herbiers importants).

15/11/2019: nettoyage du Bié au niveau du déversoir.

TRAVAUX FUTURS:

.Bié complémentaire: arbres coupés par la SNCF et tombés dans le ruisseau → ou en est-on?

.Nettoyage général de ce parcours : à prévoir en 2020.

.Panneaux « réserves éclusières »: remise en état par le Comité. (Courrier de sensibilisation à adresser à VNF ?)

.Nettoyage banquette naturelle du Bié Village: autorisation de la DDT obtenue (travaux à programmer).

Commission Relations Fédération/Réciprocité/Amicale et Idée/Développement

Pilote : Joël BEGUE

Relations: Fédération/Réciprocité/Amicale

Relation Fédération Départementale: 3 réunions

- 23/03/2019: A G à Beaulieu (Yves TOCHOT) Voir CR sur le site de la FD.
- 22/08/2019: pêche électrique La Prétière (AAPPMA de L'Isle-sur-le-Doubs)
- 23/11/2019: réunion des Présidents (Yves TOCHOT)

Relation Réciprocité: 1 réunion

- Démission de **Julien BARON** notre représentant
- Qui doit prendre la relève? A décider aux prochaines élections
- 08/11/2019: réunion Réciprocité (Yves TOCHOT)

Relations: Fédération/Réciprocité/Amicale

Relation Amicale de Montbéliard (faits marquants des 6 réunions)

- Participation à la fête Nationale de la pêche de Montbéliard.
- Convention DATER (2 référents inscrits: G. Lauraine et G. Frichet)
- Projet de Regroupement des 5 AAPPMA de l'Amicale?
- Déséquilibre de rétributions financières versées aux AAPPMA:
 - Position dominante des 2 dépositaires **Pacific** et **Décathlon**:
 - Ils ont signé une Convention avec la FD (**tout pêcheur prenant sa carte dans un de ces magasins pourra spécifier à quelle AAPPMA il veut se rattacher**)
 - Euro-Pêche Audincourt fonctionne déjà comme ça (et accepte tout mode de paiement).
- Pour information:
 - Présentation d'un TPE par JL. Cuenot pour son AAPPMA (coût ?)
 - Boitier électronique raccordé à un tél portable pour paiement par CB.
 - Permet un paiement mensualisé des cartes de pêche ??

Idée/Développement

(10 points)

1. Réhabilitation complémentaire du Bief.

Oter épis Tôle: à faire

Obturation du déversoir du canal: soldé.

2. Création de frayère à brochets.

Pris en compte par la Fédé: en attente d'information.

3. Amélioration de notre communication.

Site internet: merci Denis et Jacques.

4. Pose de pancartes.

Nouvelles pancartes posées en 2019: entrée de Colombier Fontaine et parking St. Maurice.

5. Recrutement de jeunes adhérents. Il faut recruter.

Moyens: Création d'une école de pêche (APN) Et les 42 h carpes.

6. Curage des fossés et des ruisseaux.

Affaire complexe/législation en vigueur → PMA (GEMAPI)

Idée/Développement

7. Risque de pollution du Rorbe sur zone « campement ferrailleur »

Vérifié le 10 janvier 2020 par secrétaire AAPPMA. RAS, ruisseau « le Rorbe » bien entretenu dans ce secteur.

Pas de trace d'hydrocarbure proche du ruisseau ! Vu avec un des intéressés ! Recommandations faites !

8. Connaissance des rejets de la station d'épuration.

Visite des installations faite le 28/02/2018: satisfaisant.

PMA est à notre disposition pour des visites complémentaires: Colombier et Arbouans.

9. Lutter contre la pollution du Bief: égout / la bascule.

.On voit encore quelques lingettes « fraîches » dans le ruisseau !!

Faut-il faire un courrier à PMA et Mairie?

10. Affaire FELNER: pollution du Doubs:

- **Station de relevage d'égouts:** PMA devait poser un clapet Anti-Retour ?? C'est fait !
- **Rejets d'eaux industrielles venant de la fonderie:**
 - Pas plus d'info ?????
 - Faut-il faire intervenir le SAMU de l'ENVIRONNEMENT pour connaître la composition des rejets??

Ces 4 derniers points seront suivis par la commissions « ENVIRONNEMENT/POLLUTION »

Commission « étang de Beutal » Pilote : Yves TOCHOT

- Bilan 2019 : positif avec la réussite des 42 h Carpistes qui sera renouvelé en 2020 !
- Recherche de sponsors pour l'édition 2020 afin d'obtenir de très beaux lots et des récompenses à la hauteur de cette compétition très prisée par les carpistes !

- Création d'une école de pêche (APN) pour les enfants des communes environnantes (ancienne CC3C). 10 enfants maximum !
- Démarrage des cours théoriques prévus les mercredis 11 et 18 mars A.M
- Durée des cours : 1 heure
- Sensibilisation au milieu aquatique / construction de lignes / pêche en étang (1 adulte par enfant) / cours sur le ferrage (pêche au coup et pêche de la carpe) / pêche au leurres sans ha-meçons / propreté des postes de pêche / respect de l'environnement...
- Carte de pêche découverte – de 12 ans « obligatoire »

Commission Budget / Secrétariat / Mairie / U.D.S / Garderie / Dépositaire

Rappel des travaux annuels de la commission :

- Rédaction Bilan financier 2019
- Rédaction Budget prévisionnel 2020
- Rapports d'activité et d'alevinage de la société à la Fédération et la DDT.
- Préparation des réunions et rédaction comptes rendus
- Participation aux réunions de l'UDS Colombier-Fontaine
- Accompagnement du dépositaire dans son travail de vente de carte
- Calcul de la rémunération du dépositaire et des cotisations à l'Amicale et à l'UDS
- Réservation de salle pour les réunions
- Préparation des demandes de subventions et transmission
- Règlement des factures et tenue à jour des comptes de la société
- Relation avec le secrétariat de la Fédération renforcé (fréquents contacts)
- Contact avec les gardes et mise au point sur les contrôles et actions engagées.
- Commande de tenue pour les gardes de pêche particuliers
- Renouvellement des autorisations de circulation des gardes pour contre canal et la véloroute.
- Réservation et organisation du repas annuel de la société au cas où !
- Etc.....

7. Questions diverses, tour de table

- Salon des vins et de la Gastronomie 2020, vote du C.A pour décider de son emplacement :
 1. Colombier-Fontaine : 1 voie
 2. Étouvans : 13 voies.

Le salon sera donc reconduit comme en 2019 à Étouvans.

- Frayère à brochet de Longevelle : relevés de niveau d'eau terminés, étude en cours pour réalisation en 2021.
- Ruisseau le « Bié » de Colombier-Fontaine : une pêche électrique de recensement aura lieu en 2020 pour vérifier la bonne santé du ruisseau et l'évolution de la population de truites.
- Faucardage des herbiers du ruisseau « le Bié » dans le village : aura lieu en 2020 **comme prévu par le contrat** pour supprimer les herbiers grandissants et redonner vie aux nouvelles plantations aquatiques.
- Toujours des lingettes dans le ruisseau « le Bié » : Madame le Maire précise que ces dépôts ne proviennent pas des eaux usées, puisque l'ensemble du réseau est bien raccordé mais sans doute d'actes d'incivilités. Une enquête est en cours pour tenter de prendre la ou les personnes en flagrants délit et déposer plainte !

- Relations avec « l'Amicale de Montbéliard » : poursuite de la participation de notre AAPPMA en tant que membre de cette amicale.
- Dissolution de l'ancienne association de pêche de Beutal réalisée en Mai 2019, certains membres de cette association nous ont rejoints pour renforcer nos troupes, merci à eux pour cette très bonne initiative.
- Sébastien BATAILLARD notre ancien garde de pêche particulier a souhaité rejoindre le comité mais demande à faire partie de la commission « Alevinage ». Il est le bienvenue, son expérience de garde ne peut qu'être bénéfique pour cette commission !
- Il est demandé aux gardes de pêche particuliers de notre secteur de renforcer les contrôles les jours d'ouverture, étant donné que certains pêcheurs ne respectent pas les quotas imposés par les statuts de pêche (dépassements importants de capture de truite alors que le quota est de 4 par jour).
- Braconnages à Beutal ? Est-ce possible ? Très difficile de poser des filets ou autres engins de pêche illicite pour braconner en fonction de l'environnement des berges de l'étang, mais la question reste posée et des contrôles fréquents seront mis en place en particulier **la nuit ou la pêche de nuit à l'étang est interdite !**
- Carte de pêche internet pour ceux qui ne disposent pas d'internet: proposer aux « anciens et autres personnes non détentrices de ce moyen » de la faire pour eux.
- Faut-il couper les branchages surplombants le ruisseau le « Bié » face au café / Bar de Mr Ponzi : la réponse est non ! Ces arbustes surplombants le ruisseau amènent de l'ombre et de la fraîcheur au cours d'eau, les habitants de l'eau de ce secteur ne s'en sentent que mieux.
- Accès à la véloroute pour les véhicules des pêcheurs : les travaux avancent bien, un groupe de travail est entrain de déterminer les emplacements les mieux situés pour garer les véhicules. C'est sur les rails, et ce projet devrait voir le jour incessamment à la grande satisfaction des pêcheurs !
- Fin de la réunion 11h00.



Le Président Yves TOHOT

Le secrétaire Jacques POULETTE

TOHOT

Poulette